

ACADÉMIE DE LYON

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Maintenance des Véhicules et des Matériels

Dominante : Maintenance Véhicules Industriels

SESSION 2007

Épreuve :

- EP3-1 : Intervention sur véhicule.
- EP3-2.1 : Contrôles et mesures.
- EP3-2.2 :

Nom du Candidat : _____ Prénom du candidat : _____

N° du candidat : _____

Etablissement lycée professionnel : _____

Etablissement CFA : _____

MODE DE VALIDATION :

(cocher la case correspondante)

Épreuve ponctuelle terminale.

Épreuve par Contrôle en Cours de Formation.

NOTA : Ce dossier (complet) devra être conservé par l'établissement jusqu'à la session suivante, il devra être disponible le jour du jury et pourra être communiqué à l'autorité rectorale à sa demande.
Ce dossier servira de support lors de la commission de suivi des C.C.F.

Académie de LYON		Session 2007		SUJET
Examen : B.E.P MVM		Dominante : Véhicules industriels		Code : 510-25202R
Epreuve : EP3 – Contrôle - Maintenance		Durée de l'épreuve	6 h	Page 1 sur 10
1 ^{ère} partie : Intervention sur véhicule		Durée de la partie	3 h	
			Coefficient Epreuve : 8	
			Coefficient Partie : 4	

MISE EN SITUATION

1 - Description de la situation d'évaluation :

Sur véhicule, on constate une difficulté de montée en pression dans les réservoirs d'air.

2- Matériel et documentation fournis au candidat :

Documentation ressource	Outillage & matériel	Documents réponses
<p>Carte grise du véhicule (ou sa photocopie)</p> <p>Documents techniques relatifs au véhicule à remettre en état.</p> <p>Données constructeur ou de référence à contrôler.</p>	<p>Véhicule avec environnement compresseur accessible.</p> <p>Outillage classique</p> <p>Règle</p>	<p>Feuille 7/10</p>

PREFECTURE

	N° IMMATRICULATION	DATE	DATE DE 1 ^{ère} MISE EN CIRCULATION			
		/ /	/	/	/	/
NOM Prénoms						
NOM d'usage						
DOMICILE COMMUNE						
	GENRE	MARQUE	TYPE			
	VP					
	N° dans la série du TYPE	CARROSSERIE	EN.	PUISS.	PL. ass.	
		CI				
	LARG.	SURF	POIDS T.C.	POIDS à vide	POIDS T.R.	Br.(dBA) Rég. mot. (tr/mn)
			2 T240	1T 900	2T950	88 5102
	Date	et	N° CERTIFICAT PRECEDENT			
			NEUF			

DROITS PAYES SUR ETAT

TAXES REGION

TAXE PARAFISC.

TOTAL

DATES VISITES TECHNIQUES (Application des articles R. 117-a à R. 122 du code de la route)

Examen : B.E.P MVM

Dominante : Véhicules Industriels

Session : 2007

Code : 510-25202R

Epreuve : EP3-1 Maintenance

Page 3 sur 10

3 - Travail demandé :

Le diagnostic préalable a défini que le temps de gonflage du compresseur est hors délai, et que celui-ci doit être réparé.

Réalisez la dépose de la culasse du compresseur d'air.

Vous devez : (après tirage au sort du poste de travail)

- Complétez les renseignements manquants du contrat de réparation à l'aide du véhicule et de la carte grise.
- Déposer les canalisations reliées au compresseur (Air. Eau)
- Déposer la culasse du compresseur.
- Contrôler les pièces mises à jour et compléter la feuille 7/10
- Remettre l'ensemble en conformité.
- Reposer la culasse et rétablir les liaisons.
- Remplir le circuit de refroidissement. (Purge ultérieure)
- Signaler les anomalies périphériques visibles.

Compétences évaluées : C 1.2 C 1.3 C 1.4 C2.1 C 3.1 C3.2 C 4.1

Compétences évaluées	Le candidat devra être capable de	Critères et indicateurs de performances	Barème
C 1.2 Informer le client et l'entreprise	C 1.2.1 Compléter le contrat de réparation .	- Le contrat de réparation est correctement renseigné. - Le client, le véhicule sont identifiés.	1
	C 1.2.4 Fournir la liste des éléments et des produits nécessaires à la facturation .	- Les éléments nécessaires à la facturation sont indiqués sans omission.	2
C 1.3 Collecter les données techniques	C 1.3.1 Collecter et identifier les données techniques nécessaires à l'intervention prévue.	Les données techniques et réglementaires, nécessaires sont collectées.	2
C 2.1 Préparer l'intervention et organiser le poste de travail	C 2.1.3 Mettre en place le véhicule et le matériel .	- Les règles d'ergonomie, de levage, de manutention et de sécurité sont respectées. - L'intégrité du véhicule, du matériel ou du sous ensemble est respectée.	1
	C 2.1.5 Respecter les règles de récupération des fluides.	Les déchets sont classés dans le respect des normes.	1

Examen : B.E.P MVM	Dominante : Véhicules Industriels	Session : 2007	Code : 510-25202R
Epreuve : EP3-1 Maintenance			Page 5 sur 10

SUJET 2007

C 3.1 Contrôler, mesurer, contribuer au diagnostic.	C 3.1-1 Constater le dysfonctionnement.	<ul style="list-style-type: none"> ☒ Le bilan du contrôle, olfactif, sonore ou visuel est conforme à l'état du véhicule ou du matériel. ☒ L'analyse des informations constatées est cohérente. 	2
	C 3.1.4 Identifier le (ou les) élément(s) défectueux.	- L'élément ou les éléments défectueux sont signalés.	2
3.2 Réaliser une intervention .	C 3.2.3 Démonter, remonter les éléments ou les organes.	<ul style="list-style-type: none"> L'élément ou l'organe est remis en conformité. - La méthodologie respecte les préconisations du constructeur. - Aucune détérioration n'est constatée. 	6
C 4.1 Evaluer la qualité	C 4.1.1 Contrôler la qualité de son intervention.	- La qualité de l'intervention est vérifiée par un essai de fonctionnement.	2
C 1.4 Restituer le véhicule au client	C 1.4.1 Signaler les anomalies périphériques.	Le client est informé des anomalies constatées et de leur conséquence sur la sécurité du véhicule.	1

Académie de LYON

Date :/...../.....

Centre d'examen :

Candidat N° / Nom :

Complétez le tableau de relevés .

Contrôles visuels	Etat de conformité (mettre une X)	
	Conforme	Non conforme
Etanchéité entre culasse et cylindre		
Etat des clapets		
Etat du cylindre		

Indiquez les éléments à remplacer :

	Fournitures	Quantité
Compresseur		

GRILLE D'ÉVALUATION

Document(s) à compléter par les examinateurs et à transmettre au jury

Compétences validables

Compétences évaluées	Évaluation				Notes proposées	
	savoir-faire évalués (être capable de)	critères et indicateurs de performances	Niveau - ————— +			
C 1.2 Informier le client et l'entreprise.	C 1.2.1 Compléter le contrat de réparation .	<ul style="list-style-type: none"> ⊠ Le contrat de réparation et la liste des éléments nécessaires à la facturation sont correctement renseignés. 				1
	C 1.2.4 Fournir la liste des éléments et des produits nécessaires à la facturation .	<ul style="list-style-type: none"> ⊠ Les éléments nécessaires à la facturation sont indiqués sans omission. ⊠ Les documents sont renseignés 				2
C 1.3 Collecter les données techniques	C 1.3-1 Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue.	<ul style="list-style-type: none"> ⊠ Les données, techniques et réglementaires, nécessaires sont collectées. 				2
C 1.4 Restituer le véhicule ou le matériel au client.	C 1.4.1 Signaler les anomalies périphériques.	<ul style="list-style-type: none"> ⊠ Le client est informé des anomalies constatées et de leurs conséquences sur la sécurité du véhicule. ⊠ Les règles de communication de l'entreprise sont appliquées. 				1
C 2.1 Préparer l'intervention et organiser le poste de travail.	C 2.1.3 Mettre en poste le véhicule, le matériel.	<ul style="list-style-type: none"> ⊠ Les règles d'ergonomie, de levage, de manutention et de sécurité sont respectées. ⊠ L'intégrité du véhicule, du matériel ou du sous ensemble est respectée. 				1
	C 2.1.5 Respecter les règles de récupération des fluides et de tri sélectif des déchets	Les déchets sont classés dans le respect des normes.				1
C 3.1 Contrôler, mesurer, contribuer au diagnostic.	C 3.1-1 Constater le dysfonctionnement.	<ul style="list-style-type: none"> ⊠ Le bilan du contrôle, olfactif, sonore ou visuel est conforme à l'état du véhicule ou du matériel. ⊠ L'analyse des informations constatées est cohérente. 				2
	C 3.1-4 Analyser les relevés et identifier le (ou les) élément(s) défectueux.	<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats des mesures sont correctement interprétés. L'élément ou les éléments défectueux sont signalés. 				2

SUJET 2007

<p align="center">C 3.2</p> <p>Réaliser une intervention .</p>	<p>C 3.2-3 Démonter, remonter les éléments ou les organes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☒ L'élément ou l'organe est remis en conformité. ☒ La méthodologie utilisée respecte les préconisations du constructeur. ☒ L'action n'appelle aucune remarque sur le plan de l'hygiène et de la sécurité. ☒ Aucune détérioration n'est constatée 							6
<p align="center">C 4.1</p> <p>Evaluer la qualité.</p>	<p>C 4.1-1 Contrôler la qualité de son intervention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☒ La qualité de l'intervention est vérifiée. ☒ La fiche d'auto contrôle est renseignée. ☒ La procédure qualité de l'entreprise est respectée. 							2

Proposition de note non arrondie :	/ 20
---	-------------

Académie de LYON

Date :/...../.....

Centre d'examen :

Candidat N° / Nom :

Examen : B.E.P MVM	Dominante : Véhicules Industriels	Session : 2007	Code : 510-25202R
Epreuve : EP3-1 Maintenance			Page 10 sur 10